CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E172054 **VALABLE JUSQU'AU** 27/06/2024

ÉDITÉ LE **26/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/02/2009
Forme juridique : SACA
Capital : 698 555 072

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE 55204695502593

Siret : **552 046 955** **02593**
Code NACE : 3530Z
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 62 155 128

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD FR00016500LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **ENGIE ENERGIE SERVICES - DIRECTION RÉGIONALE PROVENCE (AGENCE)**
Sigle : ENGIE ENERGIE SERVICES - DIRECTION RÉGIO

64 RUE EUGÈNE SCHNEIDER
ZA LES CHABAUDS NORD
13320 BOUC BEL AIR

Téléphone : 04 42 94 99 99 **Fax :** 04 42 94 99 90
Portable :

Site Internet :
E-mail : delphine.amouroux@engie.com

Responsabilité légale :
AMOUROUX DELPHINE DIRECTEUR REGIONAL

Effectif moyen : 346 **Tranche de classification :** EFF6A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/06/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/06/2022

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.